



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-129733>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-129733**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-74625

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de la Seyne sur Mer

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830126500011

Ville : La Seyne sur Mer

Code postal : 83500

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'assistance juridique, financière et technique pour la procédure de concession pour la réhabilitation et l'exploitation du complexe sportif Léry-Langevin à la Seyne-sur-Mer

Code CPV principal - Descripteur principal : 71621000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission d'assistance juridique, financière et technique pour la procédure de concession pour la réhabilitation et l'exploitation du complexe sportif Léry-Langevin à la Seyne-sur-Mer

Critères d'attribution : Valeur technique : 50 % - Prix des prestations : 50 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Numéro de marché : 2566 Titulaire : Groupement ENERGEIA Conseil/Selas CLOIX MENDES-GIL/OTEIS
Conseil Adresse : 35 bis, rue du Trou Normand 95330 DOMONT Durée du marché : 48 mois
prévisionnels Montant du marché : 105 975 HT Date de signature du marché : 24 novembre 2025 Date
de notification du marché : 24 novembre 2025 Voies de recours : - (pour mémoire) avant la conclusion
du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions
des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative ; - à compter de sa signature, la
présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-

13 et suivants du code de justice administrative ; - le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994). La présente publicité vaut également accomplissement des mesures de publicité appropriée au sens de la jurisprudence rendue par le Conseil d'État (Arrêt « Tarn et Garonne », CE n°358994 du 04/04/2014). Le contrat est consultable après rendez-vous pris par écrit (courrier ou mail) auprès de la Direction de la Commande Publique et des Contrats Publics et dans le respect des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration et notamment à la protection de la vie privée et le respect du secret industriel, commercial et des affaires.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/11/2025